



Disponible en ligne sur

**ScienceDirect**  
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

**EM|consulte**  
www.em-consulte.com



Éditorial

## Vol Germanwings. . . les psychiatres sans mot

### *Germanwings flight. . . the psychiatrists without word*



Le 24 mars 2015. 10 h 01 : décollage de Barcelone du vol de la Germanwings à destination de Düsseldorf. Cent cinquante personnes à bord.

L'A320 n'arrivera jamais. Après s'être enfermé dans le cockpit, le copilote en interdit l'accès et modifie les paramètres du système de pilotage automatique pour provoquer la descente de l'avion à partir de 10 h 31 et son crash dans le Massif des Trois-Évêchés (dans les Alpes) à 10 h 40.

L'émoi est grand, d'autant que l'hypothèse d'un suicide est rapidement évoquée. Naturellement alors, on se tourne vers les psychiatres pour leur demander des explications sur ce geste inimaginable et donc incompréhensif. Force est de noter qu'en l'absence des résultats d'une autopsie psychologique, l'embarras de ceux-ci se montre important. Certains évoquent la probabilité d'un « suicide altruiste », le copilote entraînant les passagers dans sa chute, pensant les libérer. D'autres récuse cette hypothèse, n'y voyant qu'un comportement totalement dépourvu de toute considération pour l'existence de ceux qu'il allait tuer et qu'il ne connaissait d'ailleurs pas. D'autres encore parlent de la possibilité d'un désir de vengeance associé à un sentiment d'injustice et à la volonté de punir les autres.

Nombre de termes sont employés : suicide imposé, suicide meurtrier, meurtre-suicide. . .

Notre propos n'est pas d'essayer d'analyser cet acte, mais de s'interroger sur une dénomination consensuelle possible d'un tel acte, se donner la mort en entraînant d'autres personnes avec soi, en dehors de toute considération psychopathologique éventuelle ou dans l'attente d'éléments permettant de préciser celle-ci.

En 1897, Émile Durkheim publie *Le suicide* [1], livre où il essaye de classer cet acte suivant une typologie sociologique. Il oppose en particulier le « suicide égoïste » par défaut d'intégration (manque de rattachement aux autres) au « suicide altruiste » où on retrouve une intégration excessive à une société, le sujet ne s'appartenant plus, pouvant se tuer par devoir.

Durkheim rapporte de nombreux exemples de « suicide altruiste » tel qu'il le conçoit. Celui des guerriers danois pour éviter l'ignominie de mourir dans leur lit, de vieillesse ou de maladie, ou des Goths qui croyaient que ceux qui meurent de mort naturelle étaient destinés à croupir éternellement dans des antres remplis d'animaux venimeux. Les Celtes espagnols ne supportaient pas de dépasser les années de la force florissante, dédaignant de connaître la vieillesse, préférant prendre en main leur destin et rejoindre un séjour de délices plutôt que le souterrain affreux de ceux qui

mourraient de maladie ou de décrépitude. . . On voit que dans ces sociétés, la valeur de la vie était bien éloignée de celle actuelle et l'eu-thanasie, une démarche courante, voire totalement encouragée. Durkheim schématise ainsi trois catégories de situations chez ces peuples où le suicide revêtait un caractère quasi obligatoire : suicide d'hommes arrivés au seuil de la vieillesse ou atteints de maladie – suicide de femmes à la mort de leur mari – suicide de serviteurs à la mort de leur chef. Le fait de manquer à cette obligation entraînait déshonneur, refus des honneurs ordinaires pour ses funérailles et vie affreuse au-delà du tombeau.

Le sens actuel de « suicide altruiste » évoque plutôt un acte suicidaire précédé d'un homicide altruiste, c'est-à-dire le meurtre d'une personne chère, dans le but de la soustraire à un malheur terrible et irrémédiable, réel ou supposé dans une dimension délirante, bien souvent mélancolique. D'un acte individuel, même réalisé dans un contexte altruiste (c'est-à-dire dans le cadre d'une certaine contrainte morale ou sociale selon Durkheim), on passe à un acte à deux dimensions, suicide associé à un ou plusieurs homicides, dans un but de « protection » de ces personnes. L'apparition dans la littérature psychiatrique de l'expression homicide par altruisme date, d'après Anne-Sophie Chocard [2], des années 1911 et 1913 avec les publications de G. Genil-Perrin et de C. Vallon.

Comment dénommer un tel acte suicidaire précédé d'homicide ou concomitant, dans l'attente d'une expertise psychologique qui seule pourra conclure à une volonté altruiste éventuelle ? De même, quel terme employer lorsque le suicidé a entraîné dans la mort d'autres personnes avec lui, en dehors de tout souci de celles-ci, quelles que soient ses motivations, recherche de résonance sociale, médiatique, ou autres.

Certains parlent de « suicide meurtrier », d'autres de « meurtre suicidaire » dans un respect plus proche de la réalité chronologique du passage à l'acte. Mais pour certains spécialistes, cette terminologie présente un risque de stigmatisation des personnes suicidaires, pouvant renforcer leur sentiment de culpabilité et ainsi favoriser leur passage à l'acte. D'autres diront que l'appréhension de cette « étiquette » peut éventuellement éviter un tel drame, ou au moins augmenter le temps de réflexion de celui qui envisage cette solution, et donc ses chances de prise en charge de manière préventive.

Pour éviter l'incertitude des conséquences psychiatriques de l'emploi de ce terme chez des patients, en particulier chez ceux qui présentent un épisode dépressif sévère, certains préfèrent parler de « suicide élargi » ou de « suicide collectif ». Cette première expression garde une part d'obscurité pour les non initiés, n'évoquant pas

la réalisation de l'homicide. De même, le terme « suicide collectif » laisse imaginer que plusieurs personnes ont décidé de se donner la mort ensemble et non qu'une personne est à l'origine du décès de tous. De plus, cela pose un problème par rapport aux racines étymologiques du mot « suicide : sui caedere » qui signifie littéralement « se tuer soi-même » et non être tué par autrui.

In fine, comment dénommer cet acte où suicide et homicide sont liés, en l'absence d'informations suffisantes sur les motivations et la psychopathologie de son auteur. Nous préférons le terme « homicide suicidaire » (HS), homicide réalisé dans le cadre d'un suicide, ou « homicide-suicide », terme proche du « suicide homicide » déjà évoqué par Esquirol en 1838 [3]. L'emploi du mot « homicide » possède plusieurs avantages. Le dictionnaire médical de l'Académie de médecine le définit comme une conduite provoquant la mort d'êtres humains de façon préméditée (assassinat) ou non (meurtre), ce qui est donc moins restrictif que le terme de « meurtre-suicide » qui porterait davantage vers un acte impulsif. De plus, la résonance culpabilisatrice liée au terme « homicide » semble plus faible: ne parle-t-on pas d'homicide involontaire? La terminologie « homicide suicidaire » dans cet ordre permet de respecter la logique séquentielle du passage à l'acte, l'action meurtrière précédant l'action suicidaire, de façon réelle ou programmée. Cela reste dans les limites comportementales de l'acte, sans référence à une quelconque motivation qui pourra être argumentée dans un deuxième temps, lorsque des éléments d'enquête plus précis seront apportés. On pourra alors parler d'HS terroriste, criminel, sociopathique ou de suicide altruiste. La différence que nous établissons entre HS criminel et sociopathique tient au fait que dans le cadre de « l'HS criminel », le suicide n'est pas souhaité en lui-même, mais représente le moyen obligé pour arriver à ses fins meurtrières, et cela en dehors de toute revendication terroriste. Dans le cadre de « l'HS sociopathique », le sujet désire mourir, dans un contexte psychiatrique probable, mais avec la volonté d'emmener avec lui dans la mort d'autres personnes, dans un désir peut-être de vengeance contre celles-ci ou contre la société, de les priver d'un droit de vivre, lui ne pouvant plus continuer de le faire, ou/et par recherche d'une résonance sociale ou médiatique de son acte en tout cas, en dehors de toute considération altruiste. L'HS criminel peut répondre à ses mêmes motivations de vengeance, de punition ou autre, mais alors,

Homicide suicidaire (HS)			
Volonté meurtrière prioritaire		Volonté suicidaire prioritaire	
Objectif terroriste		Souci de l'autre	
<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>
terroriste	criminel	sociopathique	suicide altruiste

Fig. 1. Les différentes catégories d'homicide suicidaire.

elles sont au centre de la décision de l'acte et non pas la volonté suicidaire.

L'attentat terroriste qui a pour but par définition de terroriser une population, peut être réalisé avec ou sans la mort de son auteur. Dans le premier cas, il s'agit d'un attentat terroriste avec homicide suicidaire terroriste, pas dans le second, car nous sommes uniquement face à une agression d'autrui. Cependant, lorsque que l'auteur d'un tel acte se trouve face aux forces de police, il préférera parfois se suicider plutôt que d'être arrêté. Mais il peut aussi chercher à entraîner d'autres personnes dans sa mort, commettant alors dans un deuxième temps un homicide suicidaire terroriste (Fig. 1).

En ce qui concerne le vol de la Germanwings, comme dans de nombreuses autres situations identiques, l'autopsie psychologique pourra se révéler d'un apport indispensable pour déterminer dans quel cas de figure on se trouve.

### Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

### Références

- [1] Durkheim É. *Le suicide*. Paris: PUF; 1930.
- [2] Chocard A-S. *L'acte homicide-suicide*. Revue de la littérature. À propos de 14 observations cliniques [thèse]. Angers: Université d'Angers; 2002. p. 1–290.
- [3] Esquirol É. *Des maladies mentales: considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Tome 1. Paris: J.-B. Baillière; 1838 [Available from: [visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Gallica&O=NUMM-85088](http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Gallica&O=NUMM-85088)].

J.-L. Ducher

Clinique de l'Auzon, 63670 La Roche-Blanche, France  
Adresse e-mail : [jean-luc.ducher@hotmail.fr](mailto:jean-luc.ducher@hotmail.fr)